



Observatoire national  
de la vie étudiante

INFOS

n<sup>o</sup>21  
Avril  
2009

## SORTIR SANS DIPLÔME DE L'UNIVERSITÉ

### De l'orientation post-bac à l'entrée sur le marché du travail

Nathalie Beaupère, Gérard Boudesseul et Simon Macaire<sup>1</sup>

L'enquête triennale de l'OVE permet d'élaborer une description précise des conditions de vie et d'études de la grande majorité des inscrits dans l'enseignement supérieur. En revanche, les bacheliers qui ne se sont pas inscrits dans l'enseignement supérieur ou les étudiants qui abandonnent leurs études échappent au champ d'investigation.

Pour combler cette lacune une équipe composée de cinq observatoires du supérieur et du centre associé au Céreq de Bretagne a mené une recherche sur les processus de « décrochage » dans l'enseignement supérieur et les parcours d'insertion de cette population sortante sans diplôme de l'université. N. Beaupère et S. Macaire avec la collaboration de G. Boudesseul en rapportent ici quelques résultats.

Cette enquête fait suite à un premier ouvrage intitulé « L'abandon des études supérieures » et publié à La Documentation Française dans la collection « Panorama des savoirs ». Il présentait une synthèse des travaux réalisés sur ce thème au cours des 20 dernières années.

Chaque année, de nombreux jeunes abandonnent leurs études supérieures sans obtenir de diplôme. Lors de la dernière enquête *Génération* du Céreq, ils représentaient 20 % des étudiants issus de l'enseignement supérieur, soit près de 75 000 individus<sup>2</sup> dont 46 200 sortants de l'université et 28 100 de STS ou d'IUT. Le processus aboutissant à l'abandon des études n'est que rarement analysé. Peu d'enquêtes retracent les trajectoires scolaires et les modalités d'insertion de ces jeunes. Seules les études triennales de l'OVE, les enquêtes *Génération* du Céreq ou celles réalisées à partir des panels de la DEPP permettent de connaître leurs parcours.

Cet OVE Infos se propose donc de s'attarder sur l'expérience universitaire, les facteurs et motifs d'abandon ainsi que les trajectoires post-universitaires de quelques-uns de ces jeunes. Il s'appuie sur une étude menée pour l'OVE<sup>3</sup> par cinq observatoires du supérieur<sup>4</sup> et le centre associé régional Céreq de Bretagne, qui a consisté à interviewer 60 « décrocheurs »<sup>5</sup> sur leur parcours. Les entretiens donnent à voir une diversité d'expériences et montrent qu'entre le moment où les étudiants s'orientent à l'université et le moment où ils abandonnent définitivement les études sans obtenir de diplôme, des mois voire des années peuvent s'écouler. Le décrochage est rarement soudain : il relève davantage du processus que de l'événement<sup>6</sup>.

Des éléments de scolarité (orientation ou travail universitaire) ou des engagements parallèles à la vie étudiante montrent que certaines situations sont plus propices que d'autres à une sortie sans le diplôme escompté. Les logiques d'insertion mises en œuvre par la suite vont alors différer selon les arbitrages et les aspirations de chacun.

## Notes

- 1 N. Beaupère Centre associé au Céreq de Bretagne ; G. Boudesseul CAR Céreq Basse-Normandie, CMH/CNRS ; S. Macaire, Observatoire des parcours étudiants, Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- 2 J. Calmand, P. Hallier, « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », Bref n°253, juin 2008, Céreq.
- 3 Réalisé dans le cadre d'un appel d'offres, ce travail fera l'objet d'un rapport dont sont présentés ici quelques extraits.
- 4 Ont collaboré à ce travail L. Chalumeau (Dijon), X. Collet (Rennes 1), S. Dos-Santos (Caen), M. Grunfeld (Marne la Vallée), L. Raoul (Caen). G. Boudesseul est conseiller scientifique de cette étude.
- 5 « Décrocheurs » : individus sortis de l'université sans diplôme et non réinscrits l'année suivante au moins.
- 6 Gury, « les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils de décrocheurs », *Orientation scolaire et professionnelle*, 2007, vol. 36 n°2, 137-156.

# DES SITUATIONS PROPICES ET ANNONCIATRICES D'UNE SORTIE SANS LE DIPLÔME ESCOMPTÉ

## L'orientation, une décision qui met en balance projets, atouts et faiblesses

Selon plusieurs enquêtes réalisées auprès de la population étudiante, nombre de jeunes sortis sans diplôme de l'université s'étaient inscrits par défaut en premier cycle<sup>1</sup>. Dans le cas présent, les inscriptions par défaut à l'université concernent 10 personnes sur les 60 rencontrées. Le choix de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et les arbitrages qui le précèdent mettent en balance un certain nombre d'éléments qui ont trait au parcours antérieur, aux représentations des filières et des disciplines, à l'âge, mais aussi aux contraintes de la vie universitaire et à certains conseils d'orientation reçus.

Les entretiens réalisés permettent de souligner que les anciens étudiants ont passé plus ou moins de temps à l'université, n'ont pas fait les mêmes choix d'orientation et n'ont pas été conseillés et aidés de la même manière. Ainsi, parmi les 60 jeunes rencontrés deux profils se distinguent :

- Les scolarités qualifiées par les étudiants de « normales » : ces jeunes disent avoir eu une scolarité « classique / normale » et se qualifient de « bons ou moyens élèves » au lycée, leur inscription à l'université est pour eux comme une évidence ;
- Les scolarités plus « chaotiques » : des jeunes qui expliquent avoir rencontré des difficultés et connu quelques réorientations, pas toujours choisies, entre le collège et l'entrée à l'université.

Les premiers se sont généralement posés peu de questions sur leur orientation ; elle s'imposait à eux sous la forme d'une « évidence » liée à l'intérêt pour une discipline, ou un choix de « dernière minute » quand ils hésitaient entre plusieurs disciplines. Cependant, ils ne sont pas toujours informés du contenu des enseignements ni même des débouchés.

Les seconds apparaissent plus informés sur les enseignements. Certains souhaitaient s'inscrire dans une STS afin d'éviter le premier cycle, anticipant déjà leurs difficultés à organiser leur travail. Leur inscription à l'université s'est donc faite par défaut. Pour d'autres, en revanche, l'inscription à l'université est l'aboutissement de réflexions et de conseils recueillis auprès de conseillers ou de proches. Pourtant, leurs choix semblent hasardeux, reposant sur les représentations qu'ils se font de telle ou telle discipline.

Si, d'une manière générale, le processus d'orientation peut être invoqué comme un des facteurs favorisant ces sorties prématurées, il ne peut pour autant être isolé et considéré comme la seule cause. Il importe d'appréhender l'ensemble du parcours pour tenter de comprendre un arrêt soudain ou, plus souvent, le décrochage progressif des études.

“...je pensais trouver une orientation dans le sport.”

Cédric (24 ans aujourd'hui) a une scolarité qu'il qualifie de « classique ». Il obtient un bac ES après avoir échoué une première fois. En terminale il n'a pas de projet de formation ou professionnel bien défini. Très sportif, son père est professeur de sport, il décide de s'inscrire en STAPS<sup>2</sup> en pensant savoir où il va. Pourtant, il n'avait pas d'objectifs clairement définis, qu'il s'agisse de diplôme ou de profession.

*« Je voyais pas le bac m'ouvrir forcément des perspectives, par la suite. Bac ES... étant en terminale, je ne voyais pas forcément où j'allais. J'ai choisi STAPS après parce que le sport... parce que je pensais trouver une orientation qui me plairait sûrement dans le sport. J'avais pas envie de me lancer dans prof de sport, je n'avais pas envie de faire comme mon père, rester dans le cadre scolaire. Je m'étais dit vraiment « Je vais sûrement trouver une orientation là-dedans qui va me plaire », parce que je n'avais pas forcément d'autres idées. »*

Il abandonne après trois mois, en janvier, après avoir reçu ses notes et pris conscience que les années d'études à venir laisseraient moins de place aux pratiques sportives. Après avoir enchaîné différentes missions en intérim, un ami lui conseille de faire un BEATEP<sup>3</sup> puisqu'il est très investi dans des activités d'animation et de musique. Il est devenu animateur en éveillé musical au moment de l'entretien. L'arbitrage opéré pour son orientation portait à la fois sur l'investissement en temps et sur le rejet du modèle familial, qui a pourtant inspiré, semblait-il, le « goût » pour le sport et les perspectives d'emploi. Mais la concurrence non résolue jusqu'alors entre ces options peut expliquer la décision de l'abandon et la bifurcation.

## Notes

2

1 Si leur proportion varie d'une discipline universitaire à une autre, l'enquête *Génération 2001* du Céreq montre qu'un quart des sortants sans diplôme de DEUG avait été refusé en STS ou IUT après la terminale (cf. Giret, Moullet et Molinari-Perrier, 2006)

2 STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

3 BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la jeunesse.

## Des modalités de travail peu adaptées aux attentes de l'Université

La plus ou moins grande conformité au métier d'étudiant contribue à nombre d'échecs et d'abandons dans l'enseignement supérieur. En effet, les sortants sans diplôme n'ont souvent pas su repérer les codes (explicites et implicites) du travail universitaire et adopter de nouvelles méthodes de travail différentes des « années lycées ». Les normes de travail partagées par les étudiants ne sont pas inexistantes ni figées sur le modèle du lycée, mais sont parfois peu adaptées aux attentes des enseignants<sup>1</sup>. Comme le rappelle Alain Coulon, « pour réussir, il faut comprendre les codes du travail intellectuel, cristallisés dans un ensemble de règles souvent informelles et implicites, être capable de voir la praticabilité du travail demandé, et savoir le transformer en savoir pratique »<sup>2</sup>.

Or, la difficulté à identifier le « travail à faire » conduit soit à ne pas travailler, soit à travailler de façon intensive mais inefficace ou inadéquate. C'est en particulier le cas des étudiants consacrant beaucoup de temps à des tâches scolaires, alors même qu'ils les jugent fastidieuses et dépourvues de sens.

La dispersion des heures de cours sur la semaine complexifie l'organisation du travail universitaire. Peu encadrés, ces étudiants peinent à s'organiser et à se créer des temps de travail personnel. Il arrive qu'au détour d'une phrase ils expriment leur perplexité : « le jeudi midi j'étais en week-end, j'étais en vacances... ». La fin des cours signifierait en quelque sorte une période de suspens avant une nouvelle semaine, reproduisant ainsi le schéma de l'emploi du temps du lycéen.

Quelques-uns expliquent que des modalités d'enseignement plus proches du secondaire faciliteraient leur capacité à s'organiser, par un emploi du temps plus « rempli » et d'une manière générale un travail plus encadré. Pour certains, le rythme universitaire est parfois perçu comme un « piège », par la liberté apparente qu'il octroie<sup>3</sup>. Ce sont des nouveaux repères temporels qu'il est nécessaire de construire pour « s'auto-motiver », « s'auto-contraindre », « s'auto-discipliner ».

Les consignes adressées aux nouveaux étudiants telles que la révision des cours, les examens à préparer, les recherches à effectuer, ne sont pas perçues comme des signaux dépassant le conseil technique. Si certains tentent assez vite de s'adapter aux attentes des enseignants et d'ajuster leurs efforts au regard de leurs résultats, d'autres sont découragés ou ne parviennent pas à trouver les ressources, la motivation et de nouveaux

repères pour persister. Le coût, pour ceux qui pensent ne jamais réussir à l'université, est alors réévalué à la hausse, incitant au décrochage. Quelques jeunes expliquent en effet qu'ils ont préféré quitter l'université plutôt que de prendre le risque de « perdre du temps » à préparer un diplôme qu'ils n'étaient pas sûrs d'obtenir et dont ils mesureraient difficilement la valeur sur le marché du travail.

Pour ces jeunes, la non-conformité au métier d'étudiant est un indice sérieux d'une distance, puis d'une perte de repères à l'égard des attentes de l'institution. Faute de mécanisme correcteur dès la première phase où l'écart serait réversible, l'étudiant est amené à réévaluer ses arbitrages antérieurs ou ceux entre études et activités extra-universitaires.

“ ... je me suis retrouvée à ne pas avoir la moyenne alors que j'avais bûché. ”

Beatrice (22 ans aujourd'hui) obtient un bac L après avoir doublé sa seconde pour éviter une inscription en première STT. Sa première et sa terminale se passent « très bien », elle souhaite être psychologue. Son père pense qu'il faut faire des études de médecine, mais par des relations familiales elle a connaissance des facultés de psychologie. Elle part étudier à Toulouse, loue une petite chambre « sans télé » pour se consacrer à son travail. Elle échoue et décide de tenter une nouvelle année à Bordeaux avant d'abandonner. Après ces échecs trouver un emploi devient un impératif pour assumer son autonomie.

« Donc ça a été assez difficile, surtout de tomber de haut en fait en s'étant dit : « oui, j'ai bossé comme une malade. » [...] Et puis je me suis retrouvée à ne pas avoir la moyenne alors que j'avais bûché. La grosse déception ! [...] Alors la B.U. j'y suis pas allée souvent. Toutes ces bibliothèques là, je ne suis pas trop fan. Je dis... je comprends rien. J'arrive dans un truc où il y a plein de bouquins : « qu'est-ce que je cherche, je prends lequel ? » Enfin, ça me saoulait, donc je m'achetais vachement de livres personnellement [...] Et je bûchais, je lisais beaucoup beaucoup. »

Au moment de l'entretien elle est serveuse, satisfaite d'avoir un emploi stable (en CDI) mais elle envisage de reprendre une formation par la suite, un BTS ESF<sup>4</sup> en alternance qu'elle financerait elle-même.

## Notes

- 1 V. Montfort, « Normes de travail et réussite scolaire chez les étudiants de première année de sciences », *Sociétés contemporaines*, 2000, n° 40, p.57 à 76.
- 2 A. Coulon, *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF, 1997.
- 3 R. Boyer, C. Cordian, V. Erlich, « L'entrée dans la vie étudiante. Socialisation et apprentissages », *Revue française de pédagogie*, 2001, n° 136, p. 97 à 106.
- 4 BTS ESF : Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale.

## Les activités extra-universitaires concurrentes des études

Les activités extra-universitaires, sont aussi souvent considérées comme concurrentes des études - notamment par l'institution - et donc propices, dans certaines situations au décrochage. Les jeunes rencontrés sont tous à des degrés divers investis dans des activités sportives, culturelles, ou salariées. Quelques-uns accordent une place importante à ces activités qui prennent alors peu à peu le pas sur les études, comme cela peut être le cas du travail salarié qui concerne 24 personnes interrogées.

Il est vrai que le salariat étudiant connaît un fort développement depuis une trentaine d'années<sup>1</sup>. Les motivations des jeunes sont certes souvent en lien avec un besoin de ressources financières mais pas exclusivement. L'emploi salarié des étudiants peut renvoyer à un désir d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis de leurs parents ou être une opportunité de se familiariser avec le monde du travail et d'acquérir une expérience professionnelle.

Les effets du travail salarié sur le déroulement des études sont, toutes choses égales par ailleurs, fonction de l'intensité du travail, de la qualité de ce dernier, du niveau d'emploi obtenu, ou encore de la filière d'études<sup>2</sup>.

Pour une partie des personnes rencontrées, la **nécessité économique** rend le travail plus souvent concurrent des études en raison de la difficulté à concilier deux emplois du temps.

D'une manière différente, alors qu'elle vient compléter les aides publiques, l'activité salariée se substitue aux études quand les étudiants prennent conscience de leur **nouvelle autonomie** à l'égard de leur famille. Ceci les amène parfois à consacrer plus de temps à leur emploi et lorsqu'un échec se dessine, le travail devient une porte de sortie. Un jeu progressif d'engagement / désengagement favorise une transition « douce » sans avoir à effectuer un brutal arbitrage.

Pour d'autres, c'est l'attrait pour l'**expérience pratique et professionnelle**, la possibilité de combler l'impression de « ne rien faire » induite par les « emplois du temps à trous », qui motive à chercher un job étudiant. Mais là encore la valorisation de l'emploi, au détriment des cours, conduit peu à peu au décrochage. Tout est alors question d'équilibre. Certains trouvent dans leur emploi le cadre structurant qu'ils auraient souhaité avoir pendant leurs études, voire la valorisation de leurs compétences, ou encore la possibilité de leur autonomisation.

Ces trois motifs de décrochage ne sont pas exclusifs. Ils peuvent se combiner ou être accompagnés d'autres facteurs comme des problèmes personnels (famille, santé...).

Pour les personnes restées plus de deux années à l'université, l'abandon est présenté comme le point d'aboutissement d'un cheminement progressif. Le principal symptôme du

“...je loupais beaucoup de cours.”

Céline (25 ans aujourd'hui) se présente comme étant une élève moyenne. Elle a obtenu un bac L et ses « bonnes notes » en anglais la motivent à s'inscrire en LLCE<sup>3</sup> à l'Université de sa ville d'origine. Elle explique qu'elle ne s'est « pas sentie dans son élément » à la fac; elle décide d'abandonner au bout de deux mois. Elle s'inscrit en LEA<sup>4</sup> à la rentrée suivante et s'adapte beaucoup plus vite, l'ambiance lui convient mieux. Mais, pour financer son logement elle travaille comme surveillante dans un établissement scolaire et son emploi du temps chargé (20 à 25 heures hebdomadaires) ne lui permet pas d'assister à tous les cours. Elle obtient sa première année au rattrapage mais ne peut obtenir la deuxième.

*« Donc, très bonne année, première année de LEA. [...] Et deuxième non, je n'ai pas réussi à cumuler travail et études. J'allais à la moitié des cours. Parce que comme je travaillais... je loupais plein de cours et puis forcément, baisse de motivation quand on loupe les premiers partiels donc... [...] Et puis vraiment, je ne pouvais pas cumuler les deux. Enfin je n'ai pas réussi quoi. »*

Au moment de l'entretien elle terminait un contrat d'accompagnement à l'emploi.

décrochage n'est pas tant associé à un échec ponctuel, lors d'une session d'examen, qu'à l'assiduité aux cours qui diminue au fil des mois. Pour les étudiants qui ont abandonné plus rapidement, les examens sanctionnés par des résultats insuffisants sont en revanche largement évoqués. Ces sorties prématurées ne sont pas toutes vécues comme des échecs : nombreux sont les jeunes qui parviennent à trouver des alternatives. Dans tous les cas, ces anciens étudiants ont mis en œuvre des logiques d'insertion qui diffèrent selon leurs parcours et leurs ressources.

La dernière enquête *Génération* du Céreq permet d'avoir des données de cadrage sur la situation des sortants sans diplôme de l'université à partir de quelques indicateurs.

Elle montre que 44% d'entre eux ont eu un accès rapide et durable à l'emploi. Mais, trois ans après leur sortie 17% sont en situation de chômage, quand cette situation ne concerne que 7% de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur. On note également que 20% des sortants non diplômés de l'université ont repris une formation au cours des trois années qui suivent leur sortie. Nous retrouvons ces trajectoires d'entrée dans la vie active observées par le Céreq dans les récits des 60 personnes interrogées.

## Notes

1 Voir le rapport remis au Conseil économique et social par L. Bérail, *Le travail des étudiants*, 2007.

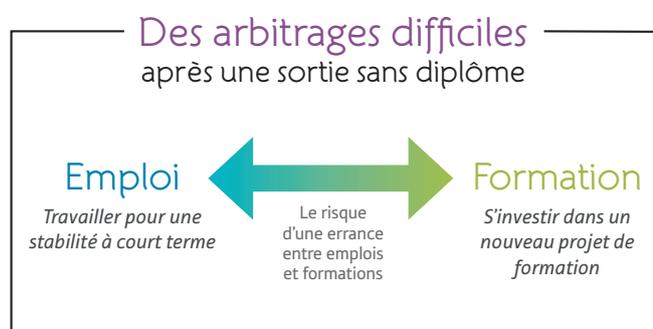
2 Voir B. Tiphaine, « Les étudiants et l'activité rémunérée », *OVE Infos* n° 1 février 2002; L. Gruel « Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur », *OVE Infos* n° 2 avril 2002; J.F. Giret, C. Bédoué, « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle? », *Economie et statistiques*, 2004, n° 378-379.

3 LLCE: Langues Littérature et Civilisations Etrangères.

4 LEA: Langues Etrangères Appliquées.

# LES PREMIERS PAS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES

Malgré les différentes stratégies qu'ils ont tenté de mettre en œuvre, force est de constater que tous ont composé avec les opportunités qui se sont présentées à eux, mais aussi avec les contraintes qui ont pu limiter leurs aspirations. De façon générale, deux alternatives s'offrent à ces anciens étudiants : le retour en formation ou le travail plus ou moins stable.



## Le risque de la « galère »

Pour une vingtaine de personnes, l'expérimentation du marché du travail n'est pas terminée. Ils sont toujours à la recherche d'un projet et vont occuper des emplois différents sans réelle motivation, juste pour « survivre » ou répondre à une forte pression familiale.

Ils entrent dans une spirale composée de « petits boulots », de chômage récurrent ou d'inactivité, dont ils ne voient pas les moyens de sortir, perdant sur les deux tableaux, universitaire et professionnel. Toutefois, cette situation n'est pas toujours vécue négativement. Leur jeunesse relative leur permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Inscrits dans des projets à court terme, un départ à l'étranger, une reprise d'études ils relèguent au second plan l'intérêt porté à leur activité professionnelle. Ils pensent avoir encore de nombreuses portes à ouvrir.

“ C'est surtout pour avoir un boulot qui me plaît... ”

Bachelier technologique (STT), Basile (23 ans aujourd'hui) entre en première année de psychologie et arrête ses études progressivement après deux premières années. C'est au cours de la deuxième année qu'il commence un travail de téléprospecteur. Après avoir quitté l'université, il quitte sa région pour faire de l'intérim avant d'y revenir et de poursuivre, entre autres activités, des chantiers de jardinage, seul ou avec son père paysagiste.

« J'ai pris un mi-temps et puis après j'ai fait du jardinage jusqu'à l'été dernier. J'ai fait toute l'année dernière comme ça et puis cet été j'ai fait pizzaiolo. Bon je devais faire les deux mois, ça s'est mal passé ! J'ai fait un mois. Je suis revenu et là je travaille depuis en intérim dans la boîte de ménage là. Voilà, jusqu'à mars. Je fais un remplacement d'une personne jusqu'à mars. Et après mars je ne sais pas trop. En fait en même temps je fais le matin, là je travaille le matin. En fait nos horaires c'est jusqu'à midi. C'est de 5 heures jusqu'à midi et après midi je fais des chantiers. Un peu de tout. Je complète jusqu'à mars comme ça et après je vais aller sur pas mal de chantiers encore parce qu'il y a pas mal de gens qui comptent sur moi ! À côté je vais peut-être essayer de trouver, je sais pas, un autre mi-temps ou quelque chose d'autre parce que en fait je suis toujours employé de la télépro là mais j'en fais plus. Mais bon passons. »

Si sa situation le satisfait pour le moment, il reste dépendant de plusieurs activités qui le maintiennent dans une certaine précarité. Il envisage cependant de faire une remise à niveau et de tenter des concours d'écoles paramédicales

## Inachèvement et (re)construction d'un projet professionnel et/ou de formation

À la différence des précédents, pour une trentaine de jeunes l'insertion va avant toute chose dépendre de la concrétisation d'un projet professionnel et/ou de formation. Ce projet peut être ancien, précédant l'entrée à l'université, il peut prendre forme pendant les années d'études ou plus tard, après l'expérimentation plus ou moins longue du marché du travail. Ce n'est alors ni la stabilité, ni l'autonomie financière qui motivent l'insertion, mais bien le souhait d'exercer une profession choisie, en relation avec des centres d'intérêts, sociaux, culturels ou sportifs.

En raison d'une orientation défailante, parfois au niveau de la classe de troisième, certains entrent à l'université par défaut alors qu'ils possédaient un projet professionnel très abouti. Au moment de l'abandon des études, ils vont alors envisager de concrétiser leur projet initial. Le retour en formation peut être nécessaire pour obtenir par exemple un CAP ou un BEP. Pour les formations supérieures au bac, il va s'agir de prendre des chemins détournés pour tenter d'exercer la profession désirée. Des stratégies de contournement vont alors être élaborées : exercer une profession de niveau inférieur dans un premier temps, puis envisager un retour en formation (études supérieures en général) ou une validation d'acquis. Le retour en formation peut également être l'élément moteur en raison de l'importance accordée à la certification.

Dans ce cas, l'alternance semble la voie la plus adaptée : STS en alternance, formations de l'AFPA<sup>1</sup>, BPJEPS<sup>2</sup>, BEATEP, contrats de professionnalisation sont les plus souvent cités. Ces formations offrent notamment une alternative au système d'enseignement dans lequel ils ont échoué.

Des projets naissent aussi au cours de la formation universitaire, grâce notamment aux engagements associatifs, syndicaux ou aux centres d'intérêt entretenus pendant les premiers mois à l'université. Lors de l'arrêt des études, cet engagement va prendre une ampleur croissante et fournir une opportunité d'entrer sur le marché du travail, grâce au réseau développé au cours de cette activité.

D'autres parcours se créent à l'issue du décrochage et un temps de latence pour l'élaboration d'un projet professionnel est nécessaire avant qu'il ne se concrétise. L'expérimentation du marché du travail est alors plus ou moins longue avant de saisir les opportunités qui vont permettre d'envisager une profession jugée suffisamment attractive.

“ Il faut toujours avoir un diplôme dans la poche... ”

Bachelière ES, Bertille (21 ans aujourd'hui) commence une première année de sociologie pour devenir institutrice tout en s'engageant fortement avec des amis lycéens dans une association d'aide aux jeunes autistes. Cette activité qui a lieu le samedi après-midi va prendre de plus en plus d'ampleur.

Elle explique : « *les week-end, je les passais là puisque je suis secrétaire de l'association. Ma copine est présidente donc du coup le travail de la fac ça passait un petit peu après l'association quoi. Donc du coup je me suis plus concentrée sur mon bénévolat que sur mes cours* ».

Elle n'obtient pas sa première année à peu de points. L'association se développe, et pendant sa seconde première année, deux postes d'auxiliaire de vie à temps partiel se créent, dont un qu'elle va occuper. Finalement, elle obtient sa première année mais ne continue pas, car l'association lui propose une formation. Pendant deux ans, elle va travailler dans cette association en CDD tout en se formant et en participant à un réseau associatif. Lors de l'entretien sa situation est quelque peu complexe, statutairement élève aide médico-psychologique (en formation), elle occupe un poste de moniteur-éducateur auprès d'adultes autistes. Elle projette de devenir moniteur-éducateur par la Validation des Acquis de l'Expérience.

- 1 AFPA : Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.
- 2 BP JEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

## Stabilité à court terme et autonomie financière : demande de sécurité et aversion pour le risque

Enfin, la recherche d'une position stable est privilégiée dans le processus d'insertion professionnelle par une dizaine de jeunes rencontrés. Cette quête de stabilité n'est pas seulement synonyme d'emploi pérenne, mais également d'une volonté de travailler rapidement pour pouvoir faire autre chose, s'investir dans leurs loisirs, une passion, s'occuper de sa famille, ne pas être contraint à une mobilité géographique. Dans tous les cas, ces jeunes veulent se stabiliser pour acquérir rapidement une autonomie financière.

La peur de « galérer », le fait de voir certains amis glisser vers l'inactivité, ou encore une mauvaise expérience professionnelle passée, les conduisent donc à entrer rapidement sur le marché du travail, en intégrant un emploi qui leur permet avant tout d'être « autonomes ». Finalement, qu'importe l'emploi qu'ils décrochent, ils privilégient la sécurité à court terme et ne s'investissent guère dans des stratégies plus risquées comme un retour en formation ou la recherche d'un emploi précis.

Certains d'entre eux, en abandonnant les études supérieures, décident de se consacrer à leur passion, artistique ou sportive. Afin de s'investir pleinement dans cette activité, ils vont tenter de trouver rapidement un emploi. Le travail est alors alimentaire

et leur permet de se consacrer à ces activités annexes, en attendant éventuellement de pouvoir en vivre. Dans les deux cas, les emplois sont le plus souvent de faible qualification (agent administratif, vendeur, veilleur de nuit...).

Parfois, cette recherche d'autonomie financière s'accompagne d'une volonté d'indépendance à l'égard de la sphère familiale. L'insertion sur le marché du travail est un moyen, pour ces jeunes, de s'affranchir de la tutelle parentale et dans certains cas de s'extraire d'un milieu familial jugé trop pesant.

Quelles que soient les motivations de ces jeunes et leur « stratégie » d'entrée sur le marché du travail, les contrats plus ou moins précaires et les retours en formation ponctuent souvent les premiers mois, voire les premières années avant qu'ils puissent envisager de se stabiliser dans une activité qui les satisfassent pleinement. Les liens qu'ils établissent avec leurs études s'avèrent alors plus ou moins distendus et si d'aucuns disent que l'Université reste une « bonne expérience » ils ne sont pas toujours en mesure de valoriser leurs acquis dans les emplois qu'ils occupent.

Il est d'ailleurs intéressant de chercher à comprendre comment l'investissement dans les études (ou une reprise de formation) et dans des activités extra-universitaires influencent l'insertion professionnelle. En effet, nous observons que les parcours au sein du système d'enseignement impactent les trajectoires d'insertion à différents degrés. De même, ce qui peut être perçu comme un échec par l'institution, ne l'est pas forcément au niveau individuel.

### “ Un travail parfait qui me convient... ”

Driss, (25 ans aujourd'hui) bachelier professionnel et passionné de musique abandonne après trois ans d'études en sciences.

*« [...] quand on cherche à être musicien, on ne peut pas se permettre de prendre n'importe quel travail et d'avoir n'importe quels horaires. Donc j'ai réussi à trouver un travail parfait qui me convient, c'est veilleur de nuit. Je suis tranquille, je peux travailler ma musique la nuit si j'ai envie. J'ai des horaires de nuit, donc j'ai toutes mes journées et mes soirées de libre pour répéter, voir les gens du groupe, s'organiser, les choses comme ça. Donc, ça c'est vraiment le travail de rêve pour un musicien, après pour quelqu'un de normal, c'est très chiant mais bon, il faut voir les bons côtés et pour moi, c'est énorme ».*

Avec ce travail alimentaire il assure pour le moment un équilibre entre une situation relativement stable et la pratique de la musique. Mais cette situation est surtout présentée comme transitoire. Si son emploi de veilleur de nuit lui convient, c'est avant tout car il lui assure une certaine sécurité financière à court terme, la possibilité d'aménager son emploi du temps et surtout la possibilité de s'investir dans la musique, son véritable projet professionnel.

## Méthodologie et caractéristiques des décrocheurs

60 entretiens individuels ont été réalisés entre novembre 2007 et mars 2008 sur cinq sites (Bordeaux, Caen, Dijon, Marne-la-Vallée, Rennes) en considérant les différentes disciplines enseignées.

### Les critères d'échantillonnage :

- des sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur au sens du Céreq, si reprise d'études il y a eu, celle-ci ne s'est faite qu'après une année pleine sur le marché du travail ;
- les individus sont sortis de l'Université aux années 2002/2003, 2003/2004, 2004/2005 et 2005/2006 ;
- ils sont titulaires de baccalauréats généraux (40), technologiques (17) et professionnels (3) ;
- le moment de l'abandon paraissant déterminant, les personnes rencontrées ont pour 25 d'entre elles passé au maximum une année à l'université, 19 ont abandonné après deux années et 16 après trois années ou plus.

## VIENT DE PARAÎTRE

### DU SECONDAIRE AU SUPÉRIEUR

Cet ouvrage vise à comprendre le passage du secondaire au supérieur qui concerne à présent les deux tiers d'une classe d'âge. Il s'intéresse aux ruptures introduites dans les conditions de vie par l'entrée dans l'enseignement supérieur (Préface de Marie Duru-Bellat).

Ouvrage réalisé pour l'OVE par Thierry Chevaillier (IREDU), Séverine Landrier (LEST), Nadia Nakhili (BETA), en collaboration avec Edouard Perretier

La Documentation Française, Paris, collection Panorama des Savoirs, février 2009, 175 pages, 14 €

Dans la même collection, parus à la Documentation Française :

- 20 questions sur la vie étudiante, 2007, 60 pages, 8 €
- L'abandon des études supérieures, 2007, 162 pages, 11 €
- Les étudiants étrangers en France, 2008, 249 pages, 16 €

Pour vous procurer les ouvrages, rendez-vous sur le site :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>



Pour retrouver toutes les publications de l'OVE et vous inscrire à sa lettre d'information électronique, visitez son site : [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)



### Observatoire national de la vie étudiante

6 rue Jean Calvin - CS 20509 - 75237 PARIS Cedex 05

Tél. 01 55 43 57 92 - Fax. 01 55 43 57 19

Courriel [ove@cnous.fr](mailto:ove@cnous.fr) - Site <http://www.ove-national.education.fr>

### OVE INFOS

Direction de la publication : Elise Verley, Ronan Vourc'h

Maquette : le laboratoire des émotions

© OVE 2009 - ISSN : 1638-8542